

Derrière les chiffres de l'emploi et du chômage, se cache toujours une foule de questions liées à la réalité et au vécu d'hommes et de femmes.

Il ne s'agit pas seulement d'économie, mais aussi de sociologie, de comportements humains et individuels, de perceptions et d'espoirs - et parfois aussi de découragement.

Le temps n'est plus à la bataille de données : il faut au contraire se livrer à une analyse plus fine afin de mieux comprendre les mécanismes, et aider ainsi les entreprises à recruter et les chômeurs à retrouver un emploi.

C'est dans cet esprit que je veux retenir trois faits saillants du trimestre écoulé.

Tout d'abord, un certain nombre d'indicateurs structurels nous permettent de tabler sur une reprise durable de la croissance.

Fort de 290 000 emplois nets créés l'année dernière, le taux de chômage est aujourd'hui de 9.5%.

C'est évidemment encore beaucoup trop, mais nous sommes revenus à niveau comparable à celui d'avant la crise. Cette reprise de la croissance et de l'emploi nous oblige à **engager sans attendre des réformes profondes en matière de Code du travail, d'assurance-chômage, de formation professionnelle et d'apprentissage** - tout en restant très attentif à la qualité des emplois créés car de cette qualité dépendent productivité et salaires. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons souhaité que les branches puissent négocier en matière de gestion et de qualité de l'emploi.

Ensuite, ce redémarrage de l'emploi concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité :

les services sont très dynamiques et l'industrie semble rebondir après avoir atteint un plancher. Nous observons même

de **réelles difficultés de recrutement dans un certain nombre d'activités ou de bassins d'emplois**, ce qui témoigne d'une dynamique économique nouvelle mais aussi d'une **inadéquation entre compétences nécessaires à la croissance de nos entreprises et compétences effectivement disponibles**.

Ces tensions doivent être corrigées, à la fois par une **approche plus territoriale des politiques publiques en matière d'emploi et par un investissement massif en matière de formation**.

Rien ne serait plus dangereux, à bien des égards, que d'avoir une reprise du marché du travail dont les jeunes et les demandeurs d'emploi seraient exclus. Cette **égalité de tous face à la reprise** est une priorité majeure de notre politique de l'emploi.

Enfin, nous devons combler l'écart énorme de l'accès à l'emploi en fonction du taux de qualification.

Aujourd'hui, le taux de chômage est quasi incompressible pour un diplômé de niveau Bac +2 ou plus ; il est de **19,4 % pour quelqu'un sans qualification**.

Cet écart n'a cessé de se creuser au fil des années, ce qui renforce l'urgente priorité qui est la nôtre **d'investir en matière d'apprentissage et de formation professionnelle**.

En conclusion, je voudrais vous dire **la confiance qui m'anime**. Que ce soient mes rencontres régulières avec des investisseurs internationaux, mes conversations avec des dirigeants de grandes entreprises ou mes échanges avec des patrons de TPE et de PME, tout indique que l'immense majorité de ces acteurs économiques, petits ou grands, français ou étrangers, voient dans les réformes que nous menons et allons mener en matière de Code du travail ou de formation professionnelle une incitation à l'investissement dans notre pays. Qualification de la main d'œuvre, niveau de productivité, qualité de nos infrastructures, capacité d'innovation : **nos atouts sont indéniables** - et nous en sommes tous persuadés.

Pour que ces investissements génèrent une dynamique d'embauche forte et pérenne, il nous faut lever des freins archaïques, favoriser le dialogue social et développer des compétences recherchées. **Voilà notre ambition commune.** ”

Muriel Pénicaud,
Ministre du Travail





“ Nous sommes dans un schéma de nette baisse du chômage depuis plusieurs trimestres ”

« Je ne pense pas qu'on puisse dire que le chômage fasse le yo-yo.

On est dans un schéma de baisse quand même nette du chômage depuis plusieurs trimestres, et ça, c'est un diagnostic assez solide.

Je pense que la décision qui est de ne pas trop s'attacher à commenter les demandeurs en fin de mois et de regarder plutôt le chômage dans sa globalité, est une bonne décision.

Ça nous permet d'avoir une vision un peu plus sereine du chômage. Ce sont des éléments de diagnostic qui nous paraissent assez solides et importants. Ceci dit, la baisse du chômage se réalise dans **des circonstances très particulières**, avec une augmentation très frappante du taux d'emploi à durée déterminée ou en intérim. »

“ La qualité des emplois est importante pour le futur du marché du travail ”

« **CDD, intérim, temps partiel** :

ces formes d'emploi, considérées comme précaires, semblent être particulièrement dynamiques, ce qui donne une connotation et une couleur très particulières à cette amélioration du marché du travail.

Cette amélioration s'accompagne, je vais peut-être employer des mots un peu forts, d'une dégradation de la qualité des emplois sur le marché du travail.

On peut voir le verre à moitié plein ou à moitié vide.

Il y a quand même une baisse du chômage.

Il vaut mieux, je pense, ne plus être au chômage et être « en emploi ». Mais il y a quand même cette dimension de qualité des emplois, qui est importante pour le futur du marché du travail. »

Xavier Timbeau,
Directeur de la conjoncture de l'OFCE



“ C'est un facteur commun à tous les pays européens : les gains de productivité se sont effondrés avec la crise ”

« On attribue ce phénomène à **trois facteurs. Démographique** tout d'abord puisque le nombre de départs à la retraite s'est accru.

En effet, les « baby-boomers », arrivés en fin de carrière, se sont retirés du marché du travail ; or, ils étaient plus productifs que les jeunes arrivants, dont **la courbe d'apprentissage est peut-être très rapide mais qui sont moins « efficaces »**.

Cet effet de structure par âge abaisse mécaniquement la productivité apparente du travail.

La faiblesse de l'investissement depuis la crise financière constitue le deuxième facteur : quand on a moins d'investissement, le capital vieillit et il est moins productif. Le troisième facteur, ce sont les **contraintes réglementaires qui ont été durcies** dans le secteur financier, afin d'éviter un approfondissement de la crise.

Les banques ont donc eu moins de capacités à prêter à l'économie pour financer l'investissement. Or, ce sont les investissements qui accroissent la productivité. »

“ La reprise du marché de l'emploi est plus tardive en France qu'en Europe ”

« C'est en 2014 que le marché du travail redécoule en Europe. Or, depuis cette date, la France n'a enregistré que 4 points de croissance contre 6 pour la moyenne des pays européens.

De facto, alors qu'elle représente à peu près un cinquième des emplois de la zone euro, la France n'a créé que 570 000 emplois contre 6 millions en Europe.

Nous avons donc créé moins d'emplois en raison d'une croissance plus faible. »

Philippe Guadin de Vallerin,
Chef économiste Europe de Barclays

“ Le climat de l'emploi reste très supérieur à sa moyenne ”

« À partir des réponses de chefs d'entreprise dans quatre secteurs que sont le bâtiment, les services, l'industrie et le commerce des détails, **l'Insee dispose d'un indicateur synthétique du « climat des affaires »**.

En août dernier, **il a atteint un niveau inédit depuis avril 2011**. Néanmoins, le dernier indicateur du « climat de l'emploi » fléchit légèrement, en raison de perspectives moindres dans les services hors intérim alors qu'elles s'améliorent pour le commerce de détail et l'industrie. Après avoir atteint un niveau très élevé, cet indicateur est donc en léger repli, ce qui peut se justifier au regard du niveau très élevé précédemment et au regard de la disparition de certains dispositifs. »

Jean-Luc Tavernier,
Directeur Général de l'INSEE



Les chiffres du chômage : Qui ? Comment ?

Depuis des années, on observe un écart parfois conséquent entre le taux de chômage calculé par l'Insee et le nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi, publié chaque mois par la Dares.

Le taux de chômage calculé par l'Insee est obtenu par le biais d'une enquête trimestrielle, réalisée auprès d'un panel représentatif de 110 000 personnes. Cette enquête « Emploi » recense les chômeurs selon la méthode fixée par le Bureau international du Travail (BIT) : est considéré comme chômeur tout individu de plus de quinze ans, disponible immédiatement, à la recherche d'un emploi et n'ayant pas travaillé au cours de la période de référence (7 jours au cours des 15 derniers jours). Cette définition est appliquée par les instituts statistiques de la plupart des pays, en particulier au sein de l'Union européenne. Pôle emploi, de son côté, comptabilise le nombre de demandeurs d'emplois inscrits auprès de ses services, selon cinq catégories prédéfinies (selon des critères de disponibilité, d'activité et d'obligation ou non de recherche active d'emploi).

Si les chiffres de l'Insee et de Pôle emploi diffèrent, c'est parce qu'un chômeur au sens de l'Insee n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi, et inversement. On estime qu'environ un chômeur au sens du BIT sur six se déclare comme étant non inscrit à Pôle emploi (par exemple, des jeunes qui ne s'inscrivent pas car ils ne peuvent prétendre à une indemnisation). À l'inverse, certains demandeurs d'emploi en catégorie A ne sont pas classés comme chômeurs au sens du BIT. C'est par exemple le cas des personnes qui n'ont effectué aucune autre démarche que le seul renouvellement de leur inscription à Pôle emploi.